



**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF À L'ACCIDENT
DE LA CIRCULATION SURVENU LE DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024
SUR L'AXE SOUBRE- GAGNOA**

Le dimanche 10 novembre 2024, un accident mortel de la voie publique a eu lieu aux environs de 19 heures sur l'axe Soubré - Gagnoa. L'accident, impliquant un autocar, un minicar de transport public de voyageurs et un motocycliste, a fait, de sources concordantes, vingt-un (21) tués et une dizaine de blessés évacués et pris en charge aux urgences du CHR de Gagnoa.

Le Ministre des Transports exprime les sincères condoléances du Gouvernement aux familles des victimes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Pour les suites appropriées à donner à cet accident de la voie publique, le Ministre a instruit ses services compétents, notamment le Bureau Enquête Analyse Accident (BEA), à dépêcher une équipe en urgence sur les lieux en vue de recueillir les données et informations techniques pouvant aider à faire toute la lumière sur les circonstances de cette tragédie au lourd bilan humain et matériel.

Le Ministre des Transports, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité routière adoptée le 7 juillet 2021, réaffirme l'engagement et la détermination du Gouvernement à lutter contre toutes formes d'incivisme routier, en retirant de la circulation les chauffeurs indécents sans préjudice des poursuites pénales auxquelles ils s'exposent.

Il invite l'ensemble des usagers de la route à plus vigilance dans la circulation routière, en observant les règles du code de la route, notamment en étant prudents lors des dépassements et en adaptant leur allure aux différentes limitations de vitesses prévues.

STOP À L'INCIVISME SUR LA ROUTE

Fait à Abidjan, le 11 NOV 2024

